

# ***Rôle des représentantes et représentants en mieux-être d'école***

La représentante ou le représentant en mieux-être d'école agit comme promotrice ou promoteur de la santé et du mieux-être de même que comme motivatrice ou motivateur auprès des enseignantes ou enseignants de leur école. La représentante ou le représentant fait partie du comité de coordination du cercle et/ou du district.

Le rôle de la représentante ou du représentant en mieux-être d'école se traduit dans ce qui suit :

## ***1. Promotion***

- Fait la promotion de la participation du personnel aux activités de santé et mieux-être.
- Fait la publicité et le marketing du programme et des activités.
- Fait le sondage des besoins et demande des idées d'activités que le personnel enseignant désire avoir durant l'année.
- Suggère des activités au personnel enseignant.
- Fait la promotion du mieux-être dans son école, particulièrement en matière des plus grands besoins.

## ***2. Motivation***

- Encourage et favorise la participation du personnel enseignant à des activités de santé et mieux-être.
- Favorise la création d'un climat positif, de gaieté et de plaisir dans le milieu de travail.

## ***3. Organisation***

- Met sur pied son comité de mieux-être dans son école
- Organise/initie des activités de santé et mieux-être (conférence, atelier, exercice, marche, alimentation, gestion du stress, estime de soi, la journée de l'espadrille, le mois de la nutrition et de la vie active, etc.)
- Prépare et met en œuvre un calendrier d'activités (viser une ou quelques activités de qualité pendant l'année)
- Organise des réunions avec son comité

## ***4. Coordination***

- Agit comme agente ou agent de liaison entre la coordonnatrice ou le coordonnateur de cercle et les membres du personnel enseignant

## ***5. Évaluation***

- Fait un sondage pour déterminer les besoins.
- Révise et planifie les activités en mieux-être dans son école